

LE BLEUET

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec
68, rue Savard, 1^{er} étage, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4L3
Tél. : 418-276-6336 Sans frais : 1-888-788-0760
Fax : 418-276-7295 www.spbq.ca



Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur général	3
L'Ordre du bleuet sauvage de WBANA-Canada	4
Congés des Fêtes	4
Lettre du Bureau de la concurrence du Canada	5
Dates à retenir	6
Sensibilisation au développement durable	6
Site Web	7
Vœux des Fêtes	7

Mot du président



Déjà une autre année qui s'achève avec l'arrivée du temps des Fêtes qui est à nos portes.

Pour les producteurs, ce n'est pas sans quelques inquiétudes que l'année s'est déroulée. Le froid jumelé à la faible présence de neige en début de l'hiver dernier, le gel de fleurs à deux reprises en fin mai et la sécheresse du mois de juillet, laissaient présager une saison pas très bonne pour la production de bleuets sur le territoire du Plan conjoint. Malgré ces conditions plutôt extrêmes, le rendement des bleuetières qui a été de 52 186 477 livres, n'a été que de trois millions et demi inférieur à l'année précédente, considérée parmi les meilleures. Quant à la récolte en forêt elle est passée de 13,1 millions en 2011 à 3,8 millions en 2012. Il est surprenant de constater que la récolte n'a diminué que de 6,2 % en bleuetière alors qu'elle a diminué de 71,2 % en forêt.

Pour le syndicat, l'année 2012 qui a commencé d'une façon plutôt perturbée a retrouvé finalement une certaine stabilité. Grâce, entre autres, au travail assidu de votre nouveau directeur général, tous les dossiers que le syndicat doit mener ont été ramenés sur la table et suivent maintenant leur cours d'une façon efficace et ordonnée.

Quant à l'affiliation du SPBQ à l'Union des producteurs agricoles du Québec, elle s'est finalement officiellement concrétisée avec la signature du président de l'UPA, Monsieur Marcel Groleau, le 6 décembre dernier, lors du Congrès provincial annuel qui se tenait à Québec. Après treize années de contribution, il était important que ce dossier se règle. Cette affiliation signifie donc que le syndicat aura dorénavant une place au conseil général provincial, ce qui permettra de partager sur les préoccupations des différents producteurs agricoles du Québec, de participer aux discussions et connaître les moyens mis de l'avant pour trouver des solutions. De plus, le syndicat pourra profiter au besoin d'une équipe de conseillers spécialisés dans différents domaines de la production agricole et de l'organisation syndicale. Des objectifs précis nous ont été soumis dans le cadre de cette affiliation qui officialise la reconnaissance provinciale de notre syndicat. Ceux-ci devront être analysés en cours de mandat.



Messieurs Marc Larouche et Gervais Laprise du SPBQ, ainsi que Marcel Groleau, président de l'UPA et madame Guylaine Gosselin, directrice générale de l'UPA, lors de la signature de l'affiliation le 6 décembre 2012.

Délégation du Québec lors du Symposium WBANA-Canada 2012



Du 23 au 26 octobre dernier, se tenait à Fredericton, le Symposium de la WBANA-Canada. Cette visite dans les provinces maritimes fut très intéressante. Elle a permis d'une part d'échanger avec des producteurs de bleuets d'autres régions, mais aussi de constater la très grande importance de promouvoir les propriétés particulières du bleuets sauvage. Il a été démontré que la production de bleuets en corymbe est en très forte progression et va

continuer à l'être dans le futur. À ce jour, la croissance de la consommation de bleuets a permis d'absorber cette augmentation de production et ainsi de maintenir les prix. Considérant l'incertitude que cet équilibre se maintienne, il est essentiel de continuer à promouvoir les propriétés exceptionnelles du bleuets sauvage et de démontrer sa différenciation. Afin de mieux vous faire connaître le travail de promotion que les différentes agences font à la grandeur du monde, l'agence qui fait la promotion du bleuets sauvage au Québec vous fera une présentation lors de la Journée Bleuets.

Un autre dossier important qui a suivi son cours cette saison, fut la réalisation d'une étude sur les conditions de marché et les prix du bleuets sauvage au Québec, plus précisément, les différents indicateurs qui permettent de connaître les prix de vente des bleuets et les facteurs qui influencent celui-ci. Cette étude réalisée par deux experts hautement reconnus dans leur domaine, soit messieurs Gilbert Lavoie et Rémy Lambert, est maintenant complétée et elle vous sera présentée lors de la Journée Bleuets.

En terminant, je voudrais vous souhaiter à l'occasion des Fêtes et de la nouvelle année, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Marc Larouche, président du SPBQ



Mot du directeur général



J'ai appris avec le temps, qu'il est plus facile de faire des bilans que des prédictions, et comme plusieurs d'entre vous le disent si bien, c'est seulement lorsque le bleuets est dans la boîte qu'on peut être vraiment satisfait. En cette période de réjouissances, c'est le temps pour le SPBQ de fermer les livres de l'année en cours. Pour le bleuets, la saison 2012 a connu des hauts et des bas; l'abondante fleuraison du printemps a traversé les gels de la fin mai. Malgré nos inquiétudes, la mise à fruits a été bonne. Avec la sécheresse de juillet, les fruits ont souffert de la chaleur et du temps sec. Les pluies fréquentes du mois d'août ont par ailleurs favorisé le grossissement du bleuets.

Globalement, la récolte 2012 fut acceptable, tel que mentionné précédemment par Monsieur Larouche, un total de 56,5 millions de livres de bleuets fut récolté sur le territoire du Plan conjoint. Pour la forêt, 2012 fut la deuxième plus basse récolte depuis 10 ans.

Avec un volume de 62 millions de livres au Québec, la récolte de bleuets sauvages totalise 256 millions de livres pour l'Amérique du Nord. En 2012, la production mondiale de bleuets a dépassé les 950 millions de livres (sauvage et cultivé). À ce sujet, une conférence vous sera présentée par monsieur David Yarborough de l'Université du Maine, lors de la Journée Bleuets.

Respect des conventions

Comme mentionné dans le dernier bulletin « Le Bleuets », nous avons effectué tout au long de la récolte des visites dans les bleuetières et dans certains postes d'achat. Ces vérifications ont été faites sur la conformité des boîtes et le respect des conventions de mise en marché.

Drosophile Suzuki

Comme chaque saison, le réseau d'avertissement phytosanitaire du MAPAQ, a publié des avertissements tout au long de la récolte. En 2012, pour la drosophile à ailes tachetées (Suzuki) le réseau de dépistage s'est fait sur vingt-trois sites, répartis dans plusieurs régions du Québec. Les pièges ont été installés dans les cultures les plus à risques pour la drosophile Suzuki. Les drosophiles furent capturées le 15 août dans le secteur Lac-Saint-Jean est. Bien qu'il faille éviter de s'alarmer avant le temps, nous devons prendre cette menace au sérieux. Le SPBQ a formé un comité aviseur regroupant les différents intervenants de l'industrie, soit le MAPAQ, le Club Conseil Bleuet et les industriels. Une première rencontre se tient au moment de poster ce bulletin. Vous serez informés au cours du printemps des précautions à prendre contre ce prédateur.

En terminant, je profite de cette occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël. Je vous souhaite une année 2013 remplie de joie et de bonheur, ainsi que la santé et une récolte abondante.

Gervais Laprise, directeur général du SPBQ

L'Ordre du bleuet sauvage de WBANA-Canada

Lors du Symposium de la WBANA-Canada 2012 qui a eu lieu à Fredericton au Nouveau-Brunswick, monsieur Jean-Eudes Senneville a été honoré et s'est vu remettre « L'ordre du bleuet sauvage » pour son rôle dans l'établissement de la WBANA il y a plus de trente ans.

Le travail de la WBANA a depuis stimulé la demande du bleuet sauvage dans plus de trente pays.

Merci Monsieur Senneville pour cette belle contribution !



Monsieur David Hoffman, président de la WBANA, et Messieurs Jean-Eudes Senneville et Gilles Déry de BSQ, lors de la remise de l'Ordre du bleuet sauvage

Congés des Fêtes

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013 inclusivement à l'occasion des congés des Fêtes.

Merci de votre compréhension !

Lettre du Bureau de la concurrence du Canada

Le 3 décembre 2010, suite à l'assemblée générale annuelle des producteurs inscrits au Plan conjoint, certains producteurs adressaient au Bureau de la concurrence du Canada, une demande d'enquête concernant une présomption de collusion entre les acheteurs.

Nous avons reçu le 4 octobre dernier, de madame Alison Tait de la Direction générale des affaires civiles du Bureau de la concurrence, une lettre dont nous vous transmettons textuellement le contenu, tel que demandé par le conseil d'administration :

« Monsieur Laprise,

Plainte concernant certains transformateurs de bleuets

« Nous vous écrivons suite à votre plainte auprès du Bureau de la concurrence (le « Bureau ») alléguant des comportements anticoncurrentiels de la part de certains transformateurs de bleuets qui pourraient, contrevenir aux dispositions civiles et criminelles de la Loi sur la concurrence (la « Loi »).

Suite à l'analyse de l'information obtenue par le Bureau au cours de cet examen, la Commissaire de la concurrence a conclu qu'un examen plus approfondi n'était pas justifié. Nous confirmons que la Commissaire a clos l'examen sur les activités anticoncurrentielles alléguées dans le secteur de la production de bleuets au Saguenay Lac-St-Jean.

En vertu de la Loi, le Bureau mène ses travaux de façon indépendante et confidentielle. Pour cette raison, il serait inapproprié de commenter les plaintes ou les enquêtes du Bureau.

Si vous avez des questions additionnelles à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec Jacinthe Massé, Direction générale des affaires civiles, au numéro 819-953-3318 ou avec Pierre-Yves Guay, Direction générale des affaires criminelles, au numéro 819-997-4565.

Nous vous remercions d'avoir porté ces questions à l'attention du Bureau et nous vous prions d'agréer, monsieur Laprise, l'expression de nos sentiments les meilleurs. »



Dates à retenir



- C'est sous le thème « *S'ouvrir sur le monde* » que se tiendra la Journée Bleuet 2013. La journée aura lieu le vendredi 22 février 2013, à la Salle de spectacles de Dolbeau–Mistassini. Surveillez l'invitation pour le contenu de la journée.
- Les assemblées générales annuelles du SPBQ se tiendront le samedi 23 mars 2013, à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien. Les avis de convocations et ordres du jour vous seront postés début mars.

Sensibilisation au développement durable



Les entreprises québécoises sur la voie du développement durable

L'engagement dans une démarche de développement durable représente une tendance incontournable pour la prospérité de toute entreprise et de son environnement. Les entreprises québécoises qui innovent au-delà des réglementations sociales et environnementales se hissent au rang de leaders dans leur domaine. Le gouvernement du Québec vise à ce que 20 % des entreprises québécoises aient entrepris une démarche de développement durable en 2013.

UNE DÉMARCHÉ À LA PORTÉE DE TOUTES LES ENTREPRISES

L'adoption d'une démarche de développement durable est à la portée de toutes les entreprises qui souhaitent progressivement revoir leurs façons de faire, et ce, en fonction de leurs ressources et de leurs priorités.

DES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

En intégrant la vision du développement durable à leur planification stratégique, les entreprises québécoises favorisent l'accroissement de leur compétitivité et de leur profitabilité. Plus concrètement, elles retirent des bénéfices de cette démarche.

DES OUTILS À PORTÉE DE MAINS

Pour aider les entreprises québécoises à entamer leur démarche, une suite d'outils de sensibilisation ont été regroupés et rendus disponibles sur le web sur Portail Québec.

Source : Bureau de coordination du développement durable du MDEIE www.developpementdurable.gouv.qc.ca

Site Web

Nous vous invitons à consulter le www.spbq.ca, section « *Producteurs* », où vous trouverez toutes les informations relatives à nos divers événements dès qu'elles seront disponibles pour publication.

De plus, si vous avez oublié ou perdu votre mot de passe, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous le transmettre.

*En cette occasion,
nous souhaitons que la magie de Noël
apporte joie et gaieté dans vos foyers.
Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année
remplie de bonheur, de paix, de sérénité
et de prospérité pour vous et
tous ceux qui vous sont chers.
Joyeux Noël et Bonne Année !*



*La direction et le personnel du
Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec*